

Un abbé d'Ecône dans une «prison dorée»

ABUS En poste à Onex depuis plus d'une décennie, un prêtre de la Fraternité Saint-Pie X a été envoyé durant l'été dans les Hautes-Alpes pour expier son passé, a appris «Le Temps». La hiérarchie était au courant de ses méfaits. Son parcours tend à le prouver

GRÉGOIRE BAUR
X @GregBaur

L'Evangile de Jésus-Christ selon Saint-Luc (chapitre XII verset 2) est limpide. «Il n'y a rien de caché qui ne doive se découvrir, rien de secret qui ne doive être connu.» Fervente défenseuse du catholicisme traditionnel, la Fraternité Saint-Pie X (FSSPX) – plus communément connue sous le nom d'Ecône en Suisse romande – apprend à ses dépens depuis de nombreux mois. La vérité concernant les secrets bien gardés liés aux abus commis par certains de ses prêtres ne cesse d'éclater au grand jour. En janvier, *Le Temps* publiait une enquête-fléuve sur le système mis en place par la FSSPX pour dissimuler ces abus. Depuis cette publication, de nouveaux cas ont été révélés, de nouvelles condamnations prononcées. Et la Suisse romande n'est pas épargnée. *Le Temps* a appris qu'un abbé du prieuré Saint-François-de-Sales, à Onex (GE), a été envoyé à la Maison Notre-Dame de Montgardin, dans les Hautes-Alpes – connue pour être la «prison dorée» de la Fraternité – afin d'y expier son passé.

Disparition

Le départ de la région genevoise de l'abbé H. se remarque sur le site internet du prieuré Saint-François-de-Sales et dans le bulletin mensuel de ce même prieuré: son nom y a disparu dans le courant de l'été. Encore présent dans l'édition du mois de juin du bulletin, l'abbé faisant office de confesseur tous les mercredis une demi-heure avant les messes, il n'apparaît plus dès le mois de septembre; les confessions du mercredi étant désormais réalisées par un autre abbé. En parallèle, la présence du prêtre dans la Maison Notre-Dame de Montgardin nous a été confirmée.

De son côté, comme à son habitude lorsque l'objet concerne les abus de ses clercs, la Fraternité Saint-Pie X a refusé de répondre à nos questions. Précisant, dans son e-mail, préférer «traiter ces questions directement et exclusivement avec les autorités judiciaires, avec lesquelles nous coopérons toujours pleinement». Et de rappeler un principe clair, assure-t-elle: «La Fraternité Saint-Pie X a pour règle que tout cas d'abus porté à la

connaissance de ses autorités doit être traité; [...] nous encourageons vivement toutes les personnes à faire connaître aux autorités judiciaires et à nous-mêmes les cas dont elles auraient connaissance.» Notre enquête du mois de janvier démontrait toutefois que rares sont les dénonciations à la justice de la part de la FSSPX. Et le cas de l'abbé H. en est une preuve supplémentaire.

Enfant de la Fraternité avant de s'en détourner peu avant la trentaine, Thomas* a rencontré l'abbé H. au milieu des années 1980. Il le décrit comme un «personnage glauque». Ancien prêtre de la FSSPX, Alain* se souvient, quant à lui, qu'au «séminaire déjà, l'abbé H. était connu pour ses excès de colère. Une fois, il avait frappé un séminariste qui n'était pas d'accord avec lui.» Mais les violences ne se seraient pas arrêtées là. Dans

la deuxième partie de la décennie 1980, Alain est mis au courant d'abus sexuels perpétrés par l'abbé H. sur des mineurs.

Déplacements à l'étranger et lieux reclus

Selon plusieurs sources, la hiérarchie est également au courant des agissements du prêtre. Et ce, depuis la deuxième moitié des années 1980, Thomas en est convaincu. Il en veut pour preuve plusieurs scènes vécues durant cette période: ce responsable d'Eglise qui refuse que l'abbé H. donne des messes dans son lieu de culte, au point d'en changer les serrures, ce prêtre de la FSSPX qui lui demande s'il n'a «pas peur lorsque l'abbé H. l'approche», ou encore cet autre prêtre de la Fraternité qui évoque les gestes sans équivoque de l'abbé H. avant de sommer Thomas

de garder le silence. «Il m'a dit: «Je t'interdis de le répéter parce que tu ferais un double péché mortel. Si tu le dénonces, tu dénonces le Christ.» J'avais la trouille. Je croyais ce qu'il disait.» Le jeune homme, 24 ans à l'époque, n'a rien dit.

La FSSPX était-elle réellement au courant des agissements de l'abbé H.? L'a-t-elle dénoncé à la justice? Si elle n'a pas répondu à nos questions, de nombreux éléments du parcours du prêtre semblent le confirmer. Après son ordination à Ecône, au début de la décennie 1980, il réalise ses premières années de prêtrise dans la région de Bordeaux, avant d'être muté, dans la deuxième moitié de la décennie, en Eure-et-Loir, entre Chartres et Orléans. C'est à cette époque que les premières alertes sont données. Et c'est durant cette période aussi, en 1988 précisément, que

l'abbé est envoyé de l'autre côté de l'Atlantique, au Québec, par sa hiérarchie et notamment Franz Schmidberger, alors supérieur général de la FSSPX. Or, comme l'Eglise catholique dans son ensemble, la Fraternité était adepte de déplacements de prêtres «à problèmes» à l'étranger ou dans des lieux reclus, comme des couvents ou des noviciats de religieuses. «Traditionnellement dans l'Eglise, on nommait

aumôniers d'un couvent les gens qui avaient des problèmes, pour faire pénitence», nous indiquait en janvier Mathieu*, un ancien prêtre de la Fraternité, l'ayant quittée il y a une vingtaine d'années pour l'Eglise «conclinaire».

En analysant le parcours de l'abbé H., on se rend compte que les étapes de ce genre sont nombreuses. Après une décennie au Canada, il est muté au sein du couvent des capucins de Morgon, une communauté catholique traditionaliste dite «amie» de la FSSPX. Il passera quelques mois dans ce couvent, connu pour être un des lieux où la FSSPX avait l'habitude de «mettre au frais» ses prêtres problématiques, selon Basile*, très bien informé au sujet de la FSSPX et membre engagé de l'Avref (Aide aux victimes des dérives de mouvements religieux en Europe et à leurs familles), une association ayant publié un livre noir consacré à la Fraternité. «Le lieu est relativement isolé, il n'y a pas de ministère paroissial, puisque c'est un couvent, et c'est une vraie pénitence, vu la rudesse et l'ascétisme de la vie capucine», précise Basile.

L'abbé H. poursuit ensuite son parcours au séminaire de la FSSPX de Flavigny-sur-Ozerain, proche de Dijon. «Un prêtre en poste dans un séminaire sans être professeur, c'est soit qu'il a besoin de repos – physique ou mental –, soit que c'est un «déviant» que l'on met sur une voie de garage. Sachant ce que l'on sait au sujet de cet abbé, le choix est clair», souligne Basile. Il restera quelques mois au séminaire de Flavigny-sur-Ozerain avant de prendre la direction du Valais et du noviciat Sainte-Thérèse, situé à Salvan. Nous sommes en 2001. Et, selon nos informations, certains fidèles font part de leurs craintes de voir l'abbé H. arriver en Valais. «On leur a demandé de s'occuper de leurs affaires», précise une source. Le prêtre vivra durant plus d'une décennie à Salvan avant de rejoindre, en 2012, le prieuré Saint-François-de-Sales, à Onex (GE). Un lieu qu'il quittera donc au courant de l'été 2024, pour la «prison dorée» de Montgardin, dans les Hautes-Alpes. ■

COLLABORATION: AGATHE SEPPEY



Le clocher de l'église du Cœur Immaculé de Marie du Séminaire Saint-Pie X à Ecône. (RIDDES, 27 MARS 2023/DAVID WAGNIÈRES POUR LE TEMPS)

* Prénoms d'emprunt, identités connues de la rédaction

La composition du parlement a peu évolué entre 1848 et 2023

REPRÉSENTATION A l'issue des élections fédérales de l'automne 2023, le politologue Andrea Pilotti a comparé l'évolution du parlement de ses trois dernières législatures à la toute première, celle de 1848. Son constat surprend: les changements sociodémographiques sont mineurs

ANNICK CHEVILLOT, BERNE
X @chevillot_a

On le dit stable et on s'en vante. Le système politique suisse évolue peu et l'ennui guette parfois. Un constat confirmé par la dernière analyse, publiée début octobre, d'Andrea Pilotti, maître d'enseignement et de recherche à l'Institut d'études politiques de l'Université de Lausanne (Unil): «Un portrait sociodémographique de l'Assemblée fédérale (1848 et 2015-2023)». L'intérêt d'une telle comparaison est avant tout scientifique, mais a aussi une visée historique: l'année 2023 a coïncidé avec les 175 ans de la création de l'Etat fédéral.

Il était donc intéressant de se pencher sur le parlement pour comparer la première et les trois dernières législatures. «Je suis frappé, si on réfléchit en termes de



«Les profils du camp bourgeois n'ont guère changé»

ANDREA PILOTTI, POLITOLOGUE

profils professionnels, de la très grande continuité de l'Assemblée fédérale, note le politologue. Dans l'idéal démocratique, le parlement devrait être le fidèle reflet de la population dont il est l'émanation. Pourtant, le cas suisse déforme le miroir de manière particulièrement forte. Cela doit nous pousser à nous interroger, surtout en

ce moment où la baisse de confiance dans les institutions s'accroît.»

Des agriculteurs et des indépendants

Ce dont parle l'universitaire, c'est de la surreprésentation de certains profils sous la Coupole. Entre 1848 et 2023, la société a profondément évolué quand le parlement est resté enfoncé dans ses carcans. Le spécialiste note bien «quelques formes de démocratisation du recrutement parlementaire», mais il constate surtout «la persistance d'une importante sélectivité socio-professionnelle dans le profil des membres de l'Assemblée fédérale». Cela se traduit par: une présence majoritaire de personnes ayant accompli une formation universitaire ou une école polytechnique; une présence très significative des entrepreneurs (12,9% en 1848 et 15% en 2023) et des professions libérales (1/4 dans les deux cas); une place très marginale des salariés (5,8% en 1848 et 11,4% en 2023), largement sous-représentés par rapport à leur poids global dans la population active.

Au-delà des professions, Andrea Pilotti relève encore que «les profils du camp bourgeois ont guère changé». Le Parti socialiste

a en revanche connu un grand bouleversement. «A l'origine, les élus socialistes n'étaient pas des universitaires, ajoute-t-il. Ils provenaient de classes sociales populaires. Cela a changé dans les années 1980-1990. Aujourd'hui, c'est le parti qui affiche le plus grand nombre d'universitaires, avec Les Verts et les Verts libéraux.» De l'autre côté de l'échiquier, l'UDC a également vécu une évolution intéressante: «Dans ce parti agrarien, les non-universitaires étaient majoritaires sous la Coupole jusqu'en 1971, précise-t-il. Cette année-là, le Parti des paysans, artisans et indépendants (PAI) et les Partis démocratiques des cantons de Glaris et des Grisons fusionnent pour créer l'UDC actuelle. Dès lors, il devient le bastion des ingénieurs agronomes. Une parenthèse qui s'est refermée avec Christoph Blocher.»

Des femmes et des officiers

Le constat de stabilité dressé par Andrea Pilotti surprend à plus d'un titre. Trois changements notables ont fait bouger les lignes parlementaires entre 1848 et 2023: l'arrivée des élus, la naissance de la politique écologique et le déclin du prestige militaire sous la Coupole. «Ces éléments, indéniables, n'ont pourtant pas bouleversé la compo-

sition sociodémographique du parlement, affirme-t-il. Prenons les élus écologistes et les politiciennes de l'Assemblée fédérale. Ils sont majoritairement universitaires. Et il n'y a jamais eu un écart aussi important entre hommes et femmes sous la Coupole. Ainsi, deux tiers des conseillères nationales se sont formées à l'université contre 51% des conseillers nationaux.» Une analyse plus fine montre qu'elles auraient même tendance à combler deux lacunes: la carrière militaire et le fait de moins siéger dans les conseils d'administration. «Ces deux ressources principales manquaient aux premières élues, explique Andrea Pilotti. Aujourd'hui, elles continuent à compenser ces manques, notamment en valorisant fortement le *curriculum honorum*.»

Enfin, la carrière militaire s'avère très importante jusqu'à la fin des années 1980, où l'Assemblée fédérale était composée de 40% d'officiers, puis connaît un déclin important. En 2023, 15% des élus ont un grade d'officier. Malgré cette diminution, «leur proportion au parlement en 2023 reste largement surreprésentée par rapport au taux mesuré dans l'ensemble de la population masculine suisse», conclut Andrea Pilotti. ■